



CABINET DU MAIRE

Ville de Thetford Mines

Le 5 décembre 2017

Madame Catherine McKenna  
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique  
107, rue Catherine  
Ottawa (Ontario) K2P 0P4

**Objet : Réglementation pour interdire l'amiante**

Madame la Ministre,

Vous trouverez sous pli copie de la résolution n° 2017-413TM, adoptée par le Conseil municipal le 27 novembre dernier, par laquelle la Ville de Thetford Mines demande qu'une modification soit apportée au 3<sup>e</sup> alinéa de l'article 3.1.2.2 du projet préliminaire de règlement pour interdire l'amiante.

Considérant l'ensemble des enjeux auxquels notre région fait face actuellement, nous considérons primordial que le gouvernement tienne compte de notre réalité dans le processus d'élaboration du règlement, qui aura un impact majeur sur notre communauté.

Il est bien connu que les installations publiques, industrielles, commerciales et résidentielles de la ville de Thetford Mines et des municipalités environnantes sont construites sur des résidus miniers et que la population n'en subit aucun préjudice.

Il est essentiel que le règlement s'appuie sur les données scientifiques récentes et réelles, qu'il soit justifié, qu'il ne constitue pas un frein à nos efforts de développement économique et qu'il se traduise par un énoncé clair susceptible d'attirer des investisseurs.

Notre région vit une situation unique avec plus de 50 km<sup>2</sup> de terrains miniers dédiés à l'exploitation du minerai banni. Plus encore, près de 500 000 000 de tonnes de résidus entourent nos villes. Comme si ce n'était pas suffisant, nous cohabitons également avec l'équivalent de 15 terrains de football de bâtisses minières contaminées dont plusieurs sont abandonnées. Bref, un passif industriel qui n'a pas son pareil et qui jadis a fait la richesse du Canada.

... 2

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente, et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Marc-Alexandre Brousseau

MAB/al

p. j.

c. c. M. Paul Vachon, préfet, MRC des Appalaches  
Mouvement Pro-Chrysotile Québécois (MPCQ)